



UNIVERSALISTES-ENSEIGNEMENT
Colloque du samedi 8 février 2025.



PAROLES DE PROFS !
L'école face aux menaces identitaires, communautaires et religieuses

TÉMOIGNAGES

Message introductif

Le 22 avril 2024, *Les Universalistes* ont organisé à Bruxelles une projection du film « *Amal. Un esprit libre* » du réalisateur belgo-marocain Jawad RHALIB, en la présence de ce dernier.

À la suite de cette projection, nous n'avons cessé de recevoir des témoignages de nombreux professionnels du monde de l'école : des enseignants, des éducateurs, des animateurs scolaires, des personnes travaillant en centre PMS, et même des directeurs et membres de pouvoirs organisateurs.

Ces témoignages venaient d'un peu partout. Pas seulement de Bruxelles, mais aussi de différents endroits en Wallonie.

Et les témoins ont tous les âges : du jeune prof qui entame sa carrière à celui qui est tout juste retraité.

Ils proviennent également de tous les niveaux d'enseignement. Et surtout, ils montrent que les difficultés rencontrées sur le terrain ont lieu dans tous les réseaux, autant dans les écoles officielles, catholiques que libres non confessionnelles.

L'accumulation de ces témoignages nous a amenés à créer la *Plateforme enseignement*. Pour être en mesure de les recueillir. Pour les relayer. Et pour réfléchir collectivement à des solutions qui dépassent le bricolage en classe.

Ceux qui ont témoigné ont souvent eu des difficultés à le faire, et ce pour diverses raisons.

D'abord, parce que les enseignants savent qu'ils sont tenus à un *devoir de réserve*. Ce qu'on ne manque d'ailleurs pas de leur rappeler, au nom du fameux « *Pas de vagues* » qui règne si souvent dans tant d'écoles, et qui fait qu'ils ont tellement le sentiment de ne pas être soutenus lorsqu'ils osent parler.

Par peur, aussi. Peur des réactions que l'on peut subir, à l'école et en dehors de l'école. Comme le montre si bien le film *Amal*.

Peur d'être traité de raciste, ou d'islamophobe. Alors qu'ils ne le sont évidemment pas et que les problèmes auxquels ils sont confrontés ne proviennent pas que de certains musulmans - pas tous, bien sûr -, mais aussi de certains *Évangélistes*, de certains *Pentecôtistes* et de personnes dont les revendications identitaires conditionnent à l'extrême leur rapport aux Autres.

Le silence des profs vient aussi du fait que les problèmes dont ils témoignent ne concernent plus seulement des élèves (ou leur entourage), mais aussi certains de leurs collègues – enseignants, éducateurs et même directeurs –, ce qui fait qu'il est d'autant plus délicat d'oser en parler.

Pour toutes ces raisons, la plupart de nos témoins ont demandé à ce que l'on assure leur anonymat.

Moi-même, je viens vous parler ici à visage découvert (comme d'autres le feront aussi), mais j'ai demandé que l'on ne cite pas mon nom. Je vous dirai simplement que je suis professeur de sciences en Région wallonne. Et je vous demanderai de ne pas diffuser mon image.

C'est donc pour toutes ces raisons que des personnes vont vous lire les témoignages rigoureusement transcrits et anonymisés des professionnels de l'enseignement. Ils seront leur porte-voix. Le porte-voix de ceux qui sont en première ligne et qui voient des choses qui ne se passent plus comme elles le devraient. De cette façon, ils pourront être entendus, et lancer une alerte.

À une époque où tout les pousse à l'autocensure et où tant d'enseignants finissent par quitter la profession après quelques mois ou quelques années à peine. Alors que d'aucuns ont tendance à minimiser ce qu'ils tiennent à nous dire, ou même à les discréditer, il nous semble justement important d'entendre ce qu'ils ont à nous dire.

Grâce à vous, ils se sentiront moins seuls. Alors merci – grand merci – pour votre présence qui fait chaud au cœur, et pour votre écoute.

Comme le temps nous est compté et qu'il y a tant à dire, Anne Van Langenhoven et moi-même évoquerons brièvement entre les témoignages des points sur lesquels nous tenons à attirer votre attention. Anne est une jeune retraitée. Elle a été professeure de français dans le secondaire et formatrice de futurs enseignants. Son engagement démocratique, antiraciste et antifasciste tout au long de sa carrière n'est plus à démontrer.

N'ouvrez pas seulement les oreilles, mais aussi les yeux. Car vous verrez à chaque fois à l'écran, dans un magnifique Power Point présenté par Fabrice Haerens, d'où provient le témoignage que l'on entend : le niveau d'enseignement, le réseau et la région.

Témoignage n°1

Comme professeur de français, j'utilise des textes puisés dans l'actualité. On y trouve parfois des notions abstraites que les élèves éprouvent des difficultés à comprendre.

Ils me parlent par exemple du "génocide de l'Occident contre les Palestiniens".

Alors on va voir la définition d'un génocide pour démarrer la réflexion. Mais pour quelqu'un qui n'a aucun vocabulaire abstrait, c'est tout à fait incompréhensible cette définition. Et de toute façon, cette définition-là, je l'ai trouvée dans un livre fait par des Blancs occidentaux ; elle n'a plus aucune valeur.

Car depuis quelques temps, on me dit « Le génocide arménien, ça n'existe pas, ça n'existe que pour les historiens blancs d'Occident ».

La Shoah : « ça a existé, mais pas autant, il y en a eu moins. Et ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient, les Juifs. Et puis de toute façon, ces livres-là, ils sont faits par des gens comme vous : des Blancs. Pourquoi est-ce qu'on vous croirait ? ».

Un dictionnaire par exemple, Robert, Larousse, on me dit : « C'est pas arabe ça comme nom ». Donc, j'en arrive à être confrontée à ce que plus aucun outil utile à l'objectivation d'un fait quelconque n'est utilisable. Je deviens inaudible.

Tout cela fait qu'on s'épuise pour finalement, sur deux heures de temps où je devais donner cours, je peux transmettre des infos pendant dix minutes.

Il n'y a pas de volonté du monde politique de soutenir le corps professoral qui enseigne correctement des notions factuelles. Je pèse tous mes mots en disant cela.

Transition

Il existe aujourd'hui des idéologies identitaires qui sont radicales et qui ont des effets directs sur nos élèves et étudiants. Elles mènent à ce que le politologue Yascha Mounk appelle « le piège de l'identité ». Il est alors demandé à l'État, et donc à l'École, de traiter chacun différemment en fonction de son groupe de naissance et de son groupe d'appartenance. Dans la pratique, cela se traduit par des entraves aux apprentissages et aux programmes scolaires.

Par exemple :

- Une étudiante en sciences refuse de participer à la dissection d'un cœur de bœuf en raison de son véganisme.
- Des parents témoins de Jéhovah demandent des adaptations au cours de français car ils refusent que leur enfant lise un roman fantastique dans lequel apparaît le diable.
- On nous rapporte l'impossibilité, dans certaines classes de l'enseignement secondaire supérieur, d'aborder tous les textes du programme, comme les œuvres des libertins, *Les liaisons dangereuses* de Laclos, les œuvres anti religieuses du XVIII^e siècle, les textes surréalistes, etcetera.

Témoignage n°2

Je suis professeur d'histoire à Bruxelles.

Il y a tant à dire.

Après les attentats du 11 septembre, avec mes collègues de religion catholique et de religion musulmane, nous avons décidé de commencer des visites de lieux de culte, et je pense que nous avons été une des premières écoles de la Région bruxelloise à le faire, partant du principe qu'il y avait beaucoup plus de ressemblances entre les religions que de différences. Cela pendant des années avec des élèves du premier degré, et je me disais que j'avais tout gagné quand l'un d'eux me disait que « finalement, ils y voyaient des connections ». Pourquoi faisons-nous ça ? Tout simplement, parce que mon collègue de religion musulmane, qui était une personne très modérée, s'était fait traiter de sale Juif. Les élèves en question avaient également dit qu'ils allaient mettre le feu aux poubelles et à l'école comme les tours qui brûlaient le 11 septembre. Ces visites de lieux de culte, nous l'avons fait pendant des années. Mais maintenant, mes collègues n'osent plus le faire. Pourquoi ? Tout simplement parce que, quand on rentrait dans la synagogue, il fallait porter la kippa et ça n'allait plus, les élèves refusaient. Mes collègues ne voulaient donc plus continuer, ça devenait impossible. Ils n'osaient plus en fait.

Je voudrais insister sur un point essentiel : les musulmans modérés ne sont pas assez aidés, soutenus, entendus. Ils ont aussi peur de s'exprimer, à l'instar du corps professoral.

Il faut des actions du monde politique, mais également investir le milieu associatif, c'est urgentissime.

Transition

« Mettre le feu aux poubelles et à l'école », disent-ils. À la légère, pourrait-on se dire. Mais qui aurait pu imaginer qu'un groupuscule "No Evras" mette le feu à 6 écoles à Charleroi ? « Des actes barbares », comme l'a déclaré le Bourgmestre Paul Magnette à la presse.

Témoignage n°3

Je suis professeur de sciences dans le secondaire. Certains de nos élèves n'ont jamais reçu l'autorisation parentale de participer à des voyages scolaires. Même des activités d'une journée posent parfois problème. Les raisons ne sont jamais expliquées clairement. Au départ, on nous dit « mon enfant n'a pas envie », puis on nous dit « c'est gênant, c'est culturel ». Et quand on creuse, quand on insiste sur le fait que ces activités sont obligatoires, qu'elles s'inscrivent dans le cadre des apprentissages, alors on nous répond « De toute façon, il y aura un certificat médical ce jour-là ».

Encore récemment, l'une de mes collègues m'a rapporté le cas d'une jeune fille qui était dans sa classe et qui a été retirée de notre école parce qu'elle serait entrée en puberté. Les parents font maintenant école à domicile pour elle, et c'est tout à fait leur droit. Ce qui continue à me poser question, c'est la raison sous-jacente à ce choix éducatif. Je n'ai aucune idée si c'est un cas isolé, mais même un seul cas comme celui-ci devrait tous nous inquiéter. Ces questions de société devraient sortir des murs de l'école. Car trop souvent, même au sein d'une école, on évite ces sujets, on reste silencieux, on n'aime pas les remous (le fameux "Pas de vagues"), on passe à autre chose, ou bien on fait comme si cela n'existait pas et on redouble d'efforts au service des élèves que nous avons en classe. Il y a à la fois une forme de résignation et une forme de résistance qui s'installent en nous.

Transition

- Plusieurs témoignages montrent que des filles sont dissuadées par leur famille de partir en voyage scolaire.
- Le père d'une élève explique à un enseignant veiller sur la virginité de sa fille.

Témoignage n°4

Je fais partie de la nouvelle génération de profs. Ce qui m'inquiète le plus, c'est d'observer chez certains collègues que les idées religieuses ont une valeur supérieure, disons plus respectables ou « intouchables » que les autres idées, qu'elles soient politiques ou philosophiques. Ça m'inquiète parce qu'alors les motifs religieux sont utilisés pour expliquer des comportements qui ne devraient pas être acceptés à l'école.

Par exemple, le dégoût et la haine des homosexuels, l'homophobie, c'est encore très présent dans mon école, que ça soit en classe ou dans la cour de récréation. On ne devrait pas justifier cette haine, même sous couvert de motifs religieux. Ou alors, ça serait agir à l'opposé des missions assignées à l'École.

Transition

Dans certaines écoles de Bruxelles et Wallonie, on entend des insultes comme « sale pédé », « sale noir », « sale flamand », « sale juif », « sale bougnoule ».

En maternelles déjà, des enfants refusent de donner la main à un enfant noir car, je cite, « c'est le diable ».

Récemment, deux étudiantes futures régentes en français se sont disputées, l'une insultant l'autre en arabe de « sale juive noire ».

Témoignage n°5

Je suis professeur dans une école secondaire de Bruxelles.

Dans mon école, un professeur de confession musulmane a tenu des propos homophobes devant une classe en visant un élève efféminé. Je rapporte ses propos : « Dans mon pays tu n'existerais pas. Si tu étais mon fils, je te tuerais ». En apprenant cela j'ai rédigé un courriel à la direction et j'ai poussé l'élève en question à porter plainte mais, comme il venait lui-même d'une famille musulmane, il a refusé d'entreprendre des démarches. J'ai moi-même contacté UNIA et ils m'ont informé que les plaintes se faisaient uniquement par les victimes et non les témoins. Dans la salle des profs aussi, certains professeurs tiennent des propos homophobes sans honte !

Une autre fois, nous avons invité Monsieur Hassan Jarfi, le père d'Ishane Jarfi, pour qu'il vienne témoigner à l'école de l'assassinat de son fils homosexuel. La date de sa conférence a par hasard été fixée pendant le ramadan et des élèves ont voulu faire une pétition car ils estimaient que leur faire un « lavage de cerveau LGBT » pendant le ramadan était un non-respect total de leur religion qui interdit l'homosexualité et la condamne.

Transition

D'autres témoignages reçus vont dans ce sens. On nous rapporte ce qui suit :

- Certains élèves se lèvent et quittent le cours lorsqu'il est question d'homosexualité.
- « Fais pas ton pédé » est une insulte récurrente chez des adolescents.
- L'homosexualité est considérée comme une maladie par certains élèves, mais aussi par certains enseignants et éducateurs.
- Des professeurs homosexuels motivés sont contraints de demander un changement d'école vu le harcèlement homophobe qu'ils subissent sans avoir le soutien de leur direction.

Témoignage n°6

Je suis professeur de sciences. Dès ma première année d'enseignement, j'ai été confronté au refus de certains élèves d'étudier certaines matières pour des raisons religieuses. Le sujet est dit « haram », il est interdit. On n'est pas préparé à cela en tant que nouvel enseignant. Par exemple, j'ai quelques élèves qui se cachent sous leur banc quand j'affiche au tableau un schéma anatomique du système reproducteur masculin ou féminin. Ou bien d'autres qui prennent un marqueur noir indélébile et qui couvrent dans leur cours les parties anatomiques du corps humains jugées indécentes. On pourrait en rire, tellement ça paraît lunaire. Mais c'est quand même une réalité très sérieuse pour certains de nos élèves. Et honnêtement, je n'ai pas été préparée à ce type de situation dans ma formation de prof. Alors, en classe, on bricole. On en revient toujours à la démarche scientifique. Et on espère servir à quelque chose...

Transition

Les schémas projetés à l'écran sont des exemples de figures qui posent des problèmes en classe : ils nous ont été transmis pas l'enseignant dont vous venez d'entendre le témoignage.

D'autres témoignages vont dans le même sens. En voici une brève compilation :

- Des professeurs ont renoncé à emmener leurs élèves de 12 à 18 ans dans des Musées des Beaux-Arts tant le risque de chahut est grand devant des nus sculptés ou peints, d'hommes ou de femmes. S'agit-il d'autocensure ?
- Lors d'un voyage à Rome, des élèves de rhétos ferment les yeux devant les nus du Musée du Capitole.
- Au cours de chimie, des élèves refusent de sentir de l'alcool présenté sous sa forme chimique « éthanol », alors qu'il s'agit d'une pratique d'identification couramment utilisée en laboratoires.
- En Haute École, de futurs régents en sciences récitent ce que le professeur attend d'eux en ce qui concerne Darwin et la théorie de l'évolution, mais expliquent ensuite qu'ils refuseront d'enseigner cette matière quand ils seront en fonction.

Témoignage n°7 [Fabienne Felix]

J'enseigne dans une école à Bruxelles et la majorité de mes étudiants en soins infirmiers sont très attachés à leur culture traditionnelle d'origine, à leur confession religieuse et/ou à leur éducation tout simplement. Je suis titulaire d'un cours qui s'appelle « Séminaire en démarche réflexive ». Dans ce cours, dans un premier temps, nous invitons les étudiants à décrire de manière objective des situations vécues en stage et pour lesquelles leurs pratiques posent question. La plupart d'entre eux reviennent avec des expériences qui montrent des conflits socio-cognitifs entre leurs valeurs personnelles et les valeurs professionnelles qu'ils devraient avoir auprès des personnes soignées.

(...) La sexualité des personnes âgées et l'euthanasie, par exemple leur posent problème. C'est un peu comme s'ils/elles découvraient pour la première fois, en allant en stage, que la personne soignée puisse avoir ce genre de demande ou de besoin.

Pour certains d'entre eux, l'euthanasie peut être perçue comme un suicide, c'est tabou. Lorsqu'une personne soignée leur fait part de leur désir de mourir, ils/elles ne savent pas comment réagir, sont choqués et donc cette demande n'est pas toujours relayée par eux officiellement auprès du médecin et de l'équipe soignante. Mais à partir du moment où ils reviennent avec ces retours en classe, c'est vraiment un cadeau car ils osent en parler. (...).

Mon but en tant qu'enseignante en soins infirmiers n'est absolument pas de m'en prendre à leurs croyances, mais qu'ils adaptent leur posture de soignant en fonction de valeurs professionnelles avant tout.

Je travaille donc avec la démarche scientifique afin qu'ils parviennent à se poser des questions plutôt que de leur donner des vérités toutes faites. J'utilise aussi le jeu comme outil pédagogique lorsque je veux les amener à parler de leurs émotions de départ (...)

Dépasser ses propres émotions afin de prendre le recul nécessaire à la situation et pouvoir en faire une analyse fine débouchant sur des modifications concrètes et réalistes qu'ils peuvent mettre en œuvre pour améliorer leur pratique professionnelle.

Lorsqu'un étudiant me dit « je garde ma culture et mes croyances dans ma vie privée, mais je sais que, quand je suis au travail, j'ai une autre casquette, je suis d'abord et avant tout un soignant », alors là c'est gagné.

Transition

Dans une société pluraliste, il est normal de demander à chacun de faire un effort. Les accommodements demandés par certains sont loin d'être raisonnables, car il s'agit d'une approche intégriste dans les exigences. Exemples.

- Un membre du personnel qui est de service refuse de porter un plateau de sandwiches parmi lesquels il y a des sandwiches au jambon, et refuse de faire la vaisselle des verres qui ont contenu du vin.
- Dans une salle de profs, deux frigos ont été installés pour pouvoir isoler la nourriture halal des autres aliments.

Ces formes de séparation finissent par se traduire dans les échanges et relations entre collègues. Dans certaines salles de professeurs, on observe maintenant deux tables qui regroupent les enseignants selon leur origine.

Témoignage n°8 [Claude Wachtelaer]

J'ai formé à la neutralité, en 2024, 80 éducateurs d'un service d'accueil en milieu scolaire, à Bruxelles. Il s'agissait essentiellement de femmes issues de l'immigration turque, marocaine ou d'Afrique subsaharienne. C'est tout à fait possible, ça s'est très bien passé, même avec des personnes issues de niveaux de formation forts différents.

Ma stratégie a été de ne pas parler de sujets comme la Shoah ou l'antisémitisme, en tant que tels. Mais en expliquant l'évolution progressive de la notion de liberté de conscience en Europe, j'ai été surpris de l'enthousiasme que ça a suscité, en commençant par la Réforme. Je me suis entendu dire par ces agents

qu'on ne leur avait jamais expliqué ça et que ça permet de montrer que les conflits religieux n'existaient pas seulement, je cite, "entre les Européens et les islamistes". Cela permet de montrer l'enjeu de la liberté de conscience et de son aboutissement dans nos sociétés d'aujourd'hui, qu'on appelle ça laïcité ou neutralité. Parler de ça, c'est insister sur le fait que c'est la seule solution pour que le pluralisme fonctionne.

Le chanoine de Locht lui-même disait que les religions ont un penchant intrinsèque à l'intolérance. C'est ça qu'il faut faire passer comme message aux élèves et leur dire que si on veut cohabiter, qu'on n'est pas d'accord sur tout, il faut être d'accord de ne pas être d'accord.

Je voudrais insister sur le fait que depuis 1831, les Églises et l'État sont séparés en Belgique et que notre pays est neutre. Mais ce qui se passe, c'est que le politique ne fait pas suffisamment respecter la Constitution, ni les règles qui en découlent. Et tous les soucis exprimés ici viennent de là.

Il y a un règlement de travail dans chaque école de l'enseignement officiel subventionné et un Décret qui imposent la neutralité. Or, lorsqu'il y a violation de la neutralité, elle n'est pas sanctionnée . Posons-nous la question de ce que nous pourrions faire à ce niveau-là ? Il existe des chambres de recours de l'enseignement officiel subventionné pouvant connaître des mesures disciplinaires infligées aux enseignants en cas de violation du principe de neutralité. Pourquoi y a-t-il si peu de dossiers qui remontent ? Les directions et les PO ignorent-elles ces règles ?

Transition

Le Recteur de la VUB Jan Danckaert a expliqué dans une interview qu'à la faculté de droit, certains étudiants déclarent ne pas pouvoir soutenir les principes de l'État de droit démocratique (dont notamment le principe de la séparation des Églises et de l'État) pour des raisons religieuses.

Témoignage n°9

J'ai commencé dans l'enseignement sans titre pédagogique et sans aucune formation à la neutralité scolaire. Plus tard, quand j'ai réalisé l'agrégation, j'ai reçu trois petites heures de formation sur la neutralité alors que le Décret en prévoit vingt. Il n'y avait aucune mise en situation. Je n'ai même pas eu à passer un examen qui aurait pu attester de ma maîtrise, ou non-maîtrise, du principe de neutralité. Par la suite, quand je suis entrée en fonction dans une école du réseau officiel, on m'a demandé de signer le règlement de travail, c'est tout ; je n'ai jamais reçu la moindre information orale sur les attentes de l'école, notamment sur ma posture en tant que prof dans des situations compliquées. Or, quand vous démarrez en tant que nouveau prof, le choc est parfois violent.

Transition

Il faut ici souligner le rôle des réseaux sociaux auprès de nos élèves : TikTok est « le » réseau social des jeunes. Selon Hugo Micheron, les 14-18 ans y passent en moyenne 2 heures par jour. Or, ces comptes présentent à des adolescents encore malléables un islam intégriste comme étant le seul islam, le vrai.

« Ce lieu où les jeunes se construisent est surinvesti par les réseaux salafistes, ce qui est très préoccupant », estime Hugo Micheron, enseignant-chercheur, auteur de *La colère et l'oubli. Les démocraties face au jihadisme européen* (Gallimard, 2023). Il ajoute : « Nous avons fait un test avec mes étudiants de Sciences-Po. En tapant le mot-clé "islam" à partir de comptes TikTok neutres, au bout de trois à cinq vidéos, on tombait sur du contenu de ce courant extrémiste pourtant minoritaire en France. »

Témoignage n°10

L'accueil des nouveaux enseignants est important et très organisé dans notre école. Nous sommes deux enseignants chargés de cette mission, à raison de deux heures par semaine. Un de mes nouveaux enseignants avait rédigé un TFE pour son agrégation sur l'application de la neutralité. Il en ressort qu'elle est très peu enseignée dans la formation initiale des enseignants. Et pour ma part, la direction ne nous a jamais demandé de donner des conseils ou autres informations sur la neutralité à nos nouveaux collègues. Pourtant, il faut savoir que la plupart d'entre eux n'ont pas suivi une formation d'enseignants. Ils viennent du privé, d'ASBL comme Teach for Belgium ou bien ils sont en cours de formation. Il est indispensable de prévoir une formation pour tous les professeurs qui enseignent.

Je voudrais terminer par un aspect plus sensible et qu'il me semble important de dire. Nous avons parmi nos collègues des professeurs musulmans pour lesquels le principe de neutralité pose des difficultés. D'autres qui le respectent mais qui cèdent néanmoins aux revendications communautaristes à cause de pressions de plus en plus grandes. Ou encore des professeurs non musulmans mais à tendance dite « wokiste » qui, par excès de tolérance, acceptent l'intolérance. Alors la réalité ? Eh bien il reste une minorité de professeurs qui passent pour des racistes s'ils osent défendre la neutralité. Beaucoup sont découragés et pensent parfois à quitter l'enseignement.

Transition

Voici un extrait de l'Interview de Thomas Gillet parue dans Le Vif le 4 août 2024 :

« J'explique souvent à mes étudiants qu'ils sont libres d'être colériques et impatientes dans leur vie de tous les jours mais que, dans le cadre de leur fonction d'enseignant, on leur demandera de neutraliser cette caractéristique de leur identité. Parce qu'on estimera que les effets produits par celle-ci nuisent à leur objectif, qui est l'apprentissage, l'autonomisation des élèves, la maîtrise des compétences. (...) »

La neutralité, dans ce cadre-là, est une forme d'altruisme: quand je neutralise certains aspects de mon identité, je le fais pour garantir une plus grande autonomie des élèves. (...) ». Et Thomas Gillet ajoute : « Dans le cadre de vos fonctions, il est certains aspects de votre identité qu'on vous demande de neutraliser le temps de votre travail au service des autres. ».

Témoignage n°11

Un point dont je voudrais parler, c'est l'invisibilisation du corps des femmes. Ça a commencé par un voile court. Maintenant, le voile est de plus en plus noir, de plus en plus long, avec abaya, qui est elle-même recouverte parfois d'une cape de couleur très sombre. Donc, on n'est plus dans une coquetterie « qu'il est joli ce foulard » disait Mitterrand. Je m'interroge sur l'existence d'une instrumentalisation du religieux à des fins politiques.

Transition

D'autres faits similaires nous ont été rapportés. Notamment ceux-ci :

- À Liège, bagarre dans un amphithéâtre parce qu'une étudiante musulmane voilée a décidé de se présenter dévoilée en début d'année.
- Des étudiantes musulmanes soudanaises refusaient de parler lors des cours d'expression orale car cela leur est interdit. Elles prennent finalement la parole en mettant leur main devant leur bouche et en baissant la tête.
- « Quand on est libre, on l'est à la fois dans sa tête et dans son corps », dit Loubna Azabal, interviewée dans le *Franc-Tireur* en décembre 2024.

Témoignage n°12

À Verviers, dans l'une des écoles du réseau libre, le port du voile est autorisé en secondaire comme en primaire. On voit donc des élèves, très jeunes, porter le voile à l'école primaire. Le règlement d'ordre intérieur de cette école part d'une bonne intention : être tolérant, ouvert, respectueux des convictions de chacun. Mais les bonnes intentions ne rendent pas forcément les meilleurs services à nos élèves. Je demande aux politiques ceci : comment est-il possible de promouvoir l'égalité en droit de tous, notamment l'égalité entre les filles et les garçons, valeur cardinale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et que, dans le même temps, notre institution scolaire accepte l'immixtion dans ses établissements d'un diktat religieux qui sépare visuellement les filles du reste du groupe dès le plus jeune âge ? Où s'arrêtent les accommodements dits raisonnables et sur quelle base objective ? La lutte contre le « système patriarcal » me semble parfois être à géométrie variable.

Transition

En secondaire supérieur et en section pédagogique d'une Haute École, des étudiants prétendent que la femme est notoirement inférieure à l'homme. Ils défendent ce point de vue dans une dissertation.

À l'ULB, en section Kinésithérapie, des étudiants refusent de travailler en cours mixtes. Ils demandent l'installation de paravents et refusent de toucher les corps des autres pour apprendre les manipulations ou les massages faisant partie du programme. Les assistantes en arrivent à se demander comment assurer leur mission.

Lors d'une classe de mer, des futures institutrices maternelles se comportent tout à fait différemment après le départ du seul professeur masculin. Elles relâchent leur voile, libèrent leur parole. Après deux jours, le professeur de géographie revient : on assiste à une nouvelle métamorphose des étudiantes, futures enseignantes.

Témoignage n°13

L'après Charlie Hebdo est un tournant. On a organisé des tables rondes ; j'étais à la table de mes collègues de religion et de mon collègue d'économie, et un collègue m'a dit « Mais tu sais, la Shoah, les camps et tout ça, c'est fort exagéré ». Et je me demande : s'il ose me dire ça, à moi la prof d'histoire, il va le dire à ses élèves également ?

Témoignage n°14

Dans le cadre du cours de citoyenneté de mon enfant, en première année d'une école secondaire du CPEONS, les élèves devaient préparer un exposé sur les discriminations liées aux croyances. Il avait choisi d'aborder celles touchant les trois grandes religions monothéistes.

Pour illustrer la partie sur la religion juive, il avait intégré dans sa présentation une photo prise lors d'une manifestation à Paris contre l'antisémitisme. Sur cette image, on pouvait lire « Stop à l'antisémitisme » aux côtés d'une étoile de David. C'était, pour lui, une manière concrète et visuelle de montrer que cette discrimination existait toujours et qu'elle suscitait une mobilisation.

Mais lorsque l'enseignante a pris connaissance de son travail, elle lui a demandé de retirer cette diapositive. Elle a expliqué que, compte tenu du contexte actuel au Proche-Orient, cette image risquait de heurter la sensibilité de certains de ses camarades. Mon enfant a été profondément troublé par cette demande. Il ne comprenait pas en quoi un message appelant à lutter contre l'antisémitisme pouvait être perçu comme problématique. Il s'est senti censuré, incompris, comme si son intention de prôner l'égalité et la tolérance était mal interprétée.

Ne comprenant pas cette décision et étant moi-même professeur, j'ai contacté l'enseignante pour lui faire part de mon ressenti et de celui de mon enfant. Elle a maintenu sa position, estimant préférable d'éviter toute polémique. Finalement, elle a proposé de modifier l'angle de la présentation, qui est devenue une présentation sur l'islamophobie.

Mon enfant a eu du mal à accepter ce changement. Il avait voulu aborder toutes les formes de discrimination religieuse et se retrouvait à devoir réduire son travail à une seule. Cette expérience l'a laissé avec un sentiment d'injustice et de frustration.

Transition

Les attaques du 7 octobre 2023 et la guerre qui a suivi au Proche-Orient n'ont bien sûr fait qu'exacerber une tension dont il faut toutefois être conscient qu'elle se manifestait déjà auparavant, au sein de tant d'écoles. À tel point que des élèves juifs ne s'y sont plus sentis en sécurité et ont jugé plus prudent de changer d'école.

De nombreux témoignages reçus corroborent ce constat :

- En 2021 déjà, dans une école d'Anderlecht, « Morts aux Juifs » a été scandé par une élève en classe alors que le professeur abordait le conflit israélo-palestinien. Le groupe-classe l'a soutenue.
- Aujourd'hui, dans nos écoles, des élèves sont contraints de cacher leur ascendance et identité juives. Certains expliquent ne pas demander de cours de religion israélite pour éviter les problèmes.
- Dans une école primaire, un élève juif a été pris à partie par des camarades de classe pour qu'il dise dans quel camp il se trouve, en référence à la guerre Israël-Hamas.
- En tant qu'enseignant, prononcer le mot « juif » dans le cadre d'un cours génère des expressions de dégoût sur le visage de certains élèves, à Bruxelles comme en Wallonie.
- À l'ULB, une sécurité spécifique et renforcée doit encadrer les événements de l'Union des Étudiants Juifs de Belgique. Leurs affiches sont systématiquement arrachées. Le 7 mai 2024, le président de cette association a été agressé physiquement sur son campus par une personne l'ayant traité de « sale juif ».

Témoignage n°15

J'ai enseigné dans une école secondaire à discrimination positive dans le nord de Bruxelles. Pendant 23 ans, j'y ai été très heureuse. Mais j'ai lâché il y a 10 ans, peu après les attentats de Charlie Hebdo. Dans cette école, on fait face à un entrisme religieux, principalement islamiste et évangéliste. Lors de l'hommage aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo, ma direction ne m'a pas soutenue, ne fût-ce que pour organiser une minute de silence ou donner une leçon expliquant ce qu'est une caricature. Moi, je refuse l'autocensure. C'est pour cela que j'ai quitté le métier d'enseignant.

Aujourd'hui, je pratique l'enseignement à distance. Il faut savoir que ce type d'enseignement est très demandé. L'enseignement à domicile est en pleine expansion pour plein de raisons. L'une des raisons, c'est que certains parents ne veulent pas que leurs enfants soient scolarisés selon les règles de la Communauté française. Ils rejettent certains cours comme ceux qui parlent de l'évolution des espèces, du Big Bang, ou les ateliers EVRAS (L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) etc. Je reçois énormément d'appels de parents qui veulent des informations sur ces questions ou sur « comment sont organisés ces modules d'apprentissage ».

Il y a donc ce qui se passe à l'école... Et puis tout ce qui ne s'y passe pas, qui reste confiné au sein des familles.

Transition

Nous voudrions partager avec vous les conclusions du Travail de Fin d'Étude de Valérie Nimal, Laurence Andries et Vincent Nys, primés à l'ULB pour leur travail de recherche datant de 2023-2024 et encadré par le professeur Wolfs. Ils ont mené une enquête auprès d'enseignants, leur question

de départ était « Comment enseigner les sujets sensibles ? ». 45 enseignants, principalement de la Région de Bruxelles, ont participé. Le nombre de réponses montre que ce débat est vif.

À la question : « Votre pratique a-t-elle abouti à une forme d'auto-censure ? » 42,2% d'entre eux ont répondu OUI.

À la question : « Lors de votre carrière, avez-vous senti des changements d'attitude par rapport aux sujets abordés en classe de la part des élèves, des collègues ou des parents ? ». 62,2 % des répondants ont dit OUI.

Témoignage n°16

Le métier d'enseignant a été déprécié depuis des années, comme le métier d'infirmier et d'aide-soignant. Là, c'est vrai, j'accuse le politique. J'ai fait ce métier par engagement citoyen, comme nous tous ici, avec la volonté de transmission. Mais là, vraiment, nous n'avons pas été soutenus. Par conséquent, comment trouver sur le terrain des enseignants particulièrement volontaires qui ne lâchent pas après trois ans ? La plupart des jeunes enseignants ne tiennent pas. Ce n'est pas valorisant pour eux. C'est un travail ingrat : on organise des voyages scolaires et puis on a mille problèmes pour trouver des sandwiches hallal, ou face à des groupes qui ne veulent pas entrer dans la synagogue, ou qui ne veulent pas voir des œuvres antiques parce qu'il y a un sein nu. Ce sont des choses qui nous épuisent. On a tout cela.

Transition

Certains de nos collègues d'origine musulmane subissent des intimidations, des pressions et même des menaces de mort lorsqu'ils s'écartent des normes dictées par leur groupe d'origine ou d'appartenance. Qui les protège ? Qui les entend ? Illustrations :

Un collègue, musulman non pratiquant, se fait traiter de « mécréant » en pleine salle des professeurs par l'un de ses collègues, parce qu'il boit en période de ramadan. Et certains de nos collègues de confession musulmane n'osent plus boire un café en salle des profs lors du ramadan tant la pression est forte.

À l'école primaire, la fille de 8 ans d'un collègue d'origine algérienne est jetée dans une grande poubelle à la récréation, par des « camarades » de classe, pour avoir choisi le cours de morale.

Des enfants d'origine maghrébine sont moqués en raison de leur prénom « non maghrébin », et marginalisés parce que leur mère ne porte pas le voile.

Les collègues musulmans sont pris entre deux feux : les islamistes les accusent de trahison alors qu'ils éduquent leurs élèves à une citoyenneté active et respectueuse. Ils méritent notre soutien.

Je voudrais rendre hommage à deux de mes anciennes étudiantes à titre d'exemples :

- Anissa Bekkouri, régente en français, qui a créé dans sa classe une bibliothèque ouverte sur tous les problèmes de société sans tabous et qui organise des rallyes lecture.

- Imane Guerbaoui qui a accompagné ses élèves de primaire à la pose de pavés de la mémoire car comme elle me le dit « il faut continuer le combat pour les valeurs universelles ».

Témoignage n°17 [Nadia Geerts]

C'était le 17 octobre 2020. Le lendemain de la décapitation de Samuel Paty, enseignant en histoire-géographie à Conflans-Ste-Honorine, coupable d'avoir montré des caricatures du prophète Mahomet pour illustrer son cours sur la liberté d'expression.

Moi-même enseignante en philosophie, histoire des religions, citoyenneté et neutralité dans une Haute école pédagogique bruxelloise, je suis sous le choc. Je poste sur la page Facebook qui porte le nom de mon école un simple hashtag « Je suis Samuel Paty ». Un post qui déclenche aussitôt de grossières attaques en provenance de trois inconnus. Parmi celles-ci, l'accusation désormais bien connue d' « islamophobie ». Je n'apprendrai que bien plus tard qu'aucun d'eux n'est étudiant dans cette école.

Dès le lendemain, une collègue me contacte, d'abord sur mon mur, ensuite par message privé, en m'expliquant que beaucoup de mes collègues me trouvent islamophobe, et proposent qu'on en parle de vive voix. La conversation, tendue, se poursuit deux jours durant, avant que j'y mette fin tant j'ai l'impression que l'effet, si pas le but, est de m'accabler bien plus que de m'aider.

Parallèlement, dès le 19 octobre, je demande instamment à ma direction d'adresser à l'ensemble du corps professoral et des étudiants un message rappelant les valeurs démocratiques (État de droit, liberté d'expression, séparation du politique et du religieux, ...) et condamnant sans ambiguïté le fait que des membres de la communauté étudiante aient pu, dans un tel contexte, accuser publiquement une enseignante des mêmes choses que celles qui ont valu à Samuel Paty ce traitement ignoble, et ce dès le lendemain de ces faits.

Au fil des semaines, des collègues se manifestent auprès de moi ou auprès de la direction, pour me témoigner leur soutien et demander une réaction en forme de "Nous sommes tous Samuel Paty", qui me sortirait de mon isolement tout en envoyant un message clair à mes agresseurs. Mais malgré notre insistance, cette communication n'aura jamais lieu. Et malgré mes appels à l'aide, je ne recevrai aucune indication sur les aides possibles. C'est seule que je découvrirai, au fil des semaines, l'existence d'une cellule bien-être au travail, d'un conseiller prévention, d'une personne de confiance, d'une cellule juridique, d'un registre des faits de tiers et de diverses instances internes à la Haute École.

Il faut finalement attendre le 10 décembre, soit près de deux mois après les faits, pour qu'une réunion ait lieu entre la direction, le commissaire du gouvernement, le Conseil étudiant (qui gère la page Facebook où j'ai publié mon post) et moi. Et le 16 décembre pour que soit diffusé sur la page en question un message de soutien à mon égard. On est deux mois jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty. Je suis épuisée par ce que j'ai vécu comme une véritable épreuve de force, mais j'y crois encore...

Mais le 16 janvier 2021, la nouvelle tombe que WBE autorisera dès la rentrée de septembre le port de signes convictionnels dans les HE qu'elle organise. Je relaie l'information sur ma Page Facebook et reçois immédiatement une nouvelle salve d'attaques. On parle cette fois d'une bonne centaine de messages haineux.

Je décide alors de contacter directement Julien Nicaise, administrateur général de WBE. Je reproduis ici un extrait de mon mail : « Qu'est-ce que WBE compte faire à présent, concrètement et rapidement, alors que ma situation professionnelle devient invivable, et qu'il a fallu deux mois, lors de mon appel à l'aide précédent (et pour des faits finalement nettement moins « graves », en tout cas moins « massifs ») pour que je sois soutenue ? Avez-vous pour moi une piste de réorientation qui me mette à l'abri ? »

Cette deuxième salve d'attaques a en effet eu raison de moi. Et le fait que Julien Nicaise réagisse rapidement et de manière soutenance n'y peut rien. A mes yeux, mon environnement professionnel est devenu gravement toxique, puisque certains collègues, mais aussi certains représentants syndicaux et étudiants, continuent à diffuser l'idée que je l'ai un peu cherché, tout de même, avec mes positions publiques en faveur de la laïcité (sans adjectif) et de l'interdiction des signes convictionnels à l'école.

Certains, pourtant, continuent à me soutenir, et demandent à la direction de me témoigner un soutien appuyé. Est-ce pour cette raison ? Le 22 janvier, un mail est adressé aux collègues et aux étudiants, mentionnant les attaques que j'ai subies sur les réseaux sociaux et condamnant fermement les messages de haine et de mise en cause de mon intégrité professionnelle.

De mon côté, je signale les faits à Unia et dépose plainte pour calomnie et diffamation, incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne et menace écrite avec ordre ou sous condition.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Si j'ai déjà engrangé deux victoires judiciaires au civil, le plus gros reste à venir : la plainte contre X que j'ai déposée contre une 30aine d'individus, pour la plupart anonymes, et suite à laquelle 8 personnes ont finalement été inculpées. Dans ce dossier, WBE s'est constitué partie civile à mes côtés, ainsi que le CAL.

La chambre des mises en accusation doit maintenant statuer sur le renvoi des inculpés devant un jury d'assises, puisque c'est ce qui est prévu en cas de délit de presse. À défaut, ce sera le classement sans suite, message terrible envoyé à tous ceux qui insultent et menacent derrière leur écran d'ordinateur. Et dont il est glaçant de savoir que certains sont diplômés de l'enseignement supérieur pédagogique...

Transition

Je cite une interview de Loubna Azabal, qui incarne le rôle d'une professeure de littérature dans le film Amal : « On a décapité au nom d'Allah un professeur comme Samuel Paty qui voulait juste transmettre sa passion ! (...) Amal est un film d'alerte autour des dangers de l'entrisme islamiste dans certaines institutions scolaires belges. Le fléau qu'il dénonce est à prendre très au sérieux. Il est de notre devoir de parler, d'éclairer les jeunes sur la réalité de ces mouvements avant qu'ils ne soient piégés.(...) On ne raisonne pas avec la folie : on la combat, on s'y oppose, on la stoppe. »

(Interviewée dans l'hebdomadaire Franc-Tireur en décembre 2024)

Témoignage n°18 [Tito Dupret]

Vendredi 23 octobre 2020 à 8h55, la direction adjointe m'appelle depuis son bureau, en présence de la police, et m'annonce que l'école ferme pour la journée. Des menaces ont été proférées contre moi par téléphone pendant la nuit. À 9h47, un inspecteur fédéral de la cellule anti-terroriste appelle à son tour et me confirme qu'il s'agit de menaces de mort nommément dirigées contre ma personne. À 14h, deux enquêteurs viennent m'interroger chez moi et me font écouter deux enregistrements.

Ceux-ci font explicitement référence à l'assassinat, une semaine plus tôt, de Samuel Paty, cet enseignant français décapité suite à une cabale dans son école et sur internet. Sur les deux messages que la police me fait écouter, c'est la voix d'un même adolescent. Il ne fait pas partie de mes élèves, je le reconnaîtrais. Il n'est pas non plus de l'école car il se trompe dans l'intitulé de l'établissement. Aux sons, on comprend qu'il parle sous la surveillance d'une autre personne lui soufflant les mots

La chronologie des faits est facile à faire. La veille, j'ai posté sur la plateforme numérique des enseignants de l'école, un lien vers une tribune dans le Nouvel Obs à propos de l'assassinat de Samuel Paty. Il s'agit d'un texte mesuré, bien écrit et éclairant, que j'introduisais avec ce court message :

Chers collègues, en regard de l'attentat récent d'un prof d'histoire en France, permettez-moi de pointer cet article pour nous aider à mieux partager la situation avec les élèves :-)

<https://www.nouvelobs.com/les-chroniques-de-pierre-jourde/20201020.OBS34966/aux-musulmans-et-en-particulier-aux-eleves-et-parents-d-eleves-qui-desapprouvent-les-caricatures-de-mahomet.html>

À cela, la direction adjointe réagit dans l'heure :

Si j'étais élève et musulman, je me demanderais ce qu'on me veut avec cet article, je me demanderais pourquoi on y sous-entend que je cautionne ce qu'il se passe et pourquoi on me pointe du doigt alors que je n'ai rien demandé. Parler de l'actualité est essentiel mais le ton de cet article n'est-il pas un peu trop « accusateur » ? (Vous avez 2h :-)

Ici j'insiste, son message communautariste est hors de propos pour qui lit vraiment l'article. Toujours est-il que son intervention compte rapidement trois pouces « like » et sept icônes « cœur ». C'est à partir d'ici que j'aurais lancé mon enquête si j'avais été de la police ou de l'autorité scolaire. Il y a parmi ces réactions la personne qui a déclenché, par effet de dominos rapides, les menaces de mort et les promesses d'un bain de sang. Des menaces techniquement élaborées car organisées en quelques heures vers le téléphone de l'école avec le numéro-même de l'école.

Bien que le dossier d'instruction fasse deux cents pages, je doute que tous les moyens aient été mis pour trouver les auteurs de ces menaces. Je ne peux m'empêcher de penser qu'à ce stade des violences intégristes, y compris dans l'enseignement, cet incident soit mineur aux yeux de la police car il n'y a pas eu de mort. Je comprends cela et je peux l'admettre. Par contre, je ne comprends pas pourquoi je me suis retrouvé seul à porter plainte. Que je sache, ni l'école ni son P.O. – le pouvoir organisateur –, ne l'ont fait.

J'ai bien eu une rencontre avec ce dernier, et désireux de reprendre les cours, je me suis échiné à rassurer. Le P.O. voulait voir à qui il avait affaire et la seule chose qui m'ait été donnée est

que la qualité de mes cours est reconnue. L'inspection avait fait ses vérifications J'ai donc gardé mon emploi et encore aujourd'hui, quatre ans plus tard, je ne comprends pas pourquoi personne du P.O. ne m'a dit que pour me protéger, j'avais administrativement quinze jours maximum pour demander un poste dans un autre établissement.

Car peu à peu, malgré mes efforts, plusieurs semaines plus tard, j'ai fini par sombrer Je n'ai plus été capable de donner cours dans cette école. En effet, l'évidence grandissait : les menaces étaient forcément issues de collègue et non d'élève. Or, les élèves vont et viennent d'année en année, toujours renouvelés. Les collègues, eux, restent. Il y avait donc à ma proximité, une haine sourde et lâche trainant dans les couloirs de l'école, les bureaux de l'administration, la salle des professeurs. Pire, car avec le temps, impossible de ne pas penser à une personne en particulier.

Interloqué par l'absence de soutien autre qu'individuel et informel, inquiet de ma propre pensée contre cette seule personne sans preuve, j'ai demandé à donner cours ailleurs. Faute d'enquête interne pour protéger la victime, c'est donc à elle de partir tôt ou tard. Bref, des collègues et intégristes se sont débarrassés de moi parce que j'ai pointé vers une tribune de presse.

Puis l'horaire qui m'a été confié s'est révélé péniblement réparti dans plusieurs écoles dont deux nouvelles pour moi ; avec de nouveaux élèves, collègues, déplacements, lieux, outils. Mes souvenirs de cette période sont flous car subissant des troubles du sommeil de plus en plus importants, impossible de ne pas m'enfoncer dans l'épuisement. Tellement qu'il devint chronique pendant que je me suis senti absolument seul.

D'abord, le Parquet du Procureur du Roi m'écrivit qu'il classait l'affaire car « L'enquête menée n'a pas permis d'identifier l'auteur des faits dénoncés ». Plus tard l'Administration générale de l'Enseignement m'a annoncé que les faits « ne peuvent être reconnus comme un accident de travail » au motif suivant : « Il n'y a pas d'évènement soudain au sens de la loi et de la jurisprudence en matière d'accident du travail. » Ceci reste incompréhensible pour moi aujourd'hui. Enfin, la Commission d'aide aux victimes d'acte intentionnels de violence a notamment utilisé cet argument pour refuser de participer aux frais d'un accompagnement psychothérapeutique de plusieurs mois ; déclarant « la demande recevable mais non fondée ». Incompréhensible encore.

C'est donc dans l'indifférence d'institutions appliquant avec courage une stricte neutralité entre agresseur et agressé que j'ai dû me reconstruire. Ceci a été possible grâce aux élèves en classe. Leur saine énergie est contagieuse et j'ai donc repris le travail et trouvé dans mes cours un nouvel élan ; malgré tout.

Transition

Je cite Hugo Micheron, enseignant-chercheur en sciences politiques : « Le meurtre de Samuel Paty et de Dominique Bernard signale une pression qui s'exerce désormais sur les enseignants, acteurs de terrain particulièrement négligés par l'État bien qu'ils soient les vecteurs essentiels de la transmission des principes démocratiques si ardemment contestés par les militants islamistes. (...). Le débat public sur ces questions doit gagner en qualité. Cela se construit sur le terrain politique. » (*La Colère et l'Oubli. Les démocraties face au jihadisme européen*).

Mot de conclusion

Vous venez d'entendre quelques-uns des témoignages qui nous sont parvenus. Nous nous doutons qu'il y a dans la salle des personnes qui auront envie de partager leur propre témoignage. Nous avons à cœur de vous entendre ; contactez-nous par email.

Sur le terrain, nous constatons l'effritement d'un monde commun.

Nous faisons des constats que d'aucuns minimisent, que d'autres refusent de voir.

Pourtant, les faits sont clairs et s'accumulent.

Dans certains établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe une liste de problèmes dont nous considérons qu'il est urgent de prendre la mesure.

Il y a notamment des prosélytismes de types religieux, identitaire et politique. Ces prosélytismes proviennent d'élèves, mais aussi de certains de nos collègues, de certaines associations, et parfois même de directions.

Or, comme le montrent les témoignages, le prosélytisme, quel qu'il soit, exige toujours plus d'accommodements – des accommodements qui finissent par empêcher l'étude de tous les champs du savoir ; qui finissent par empêcher en classe des discussions raisonnées et argumentées ; qui finissent aussi par restreindre la liberté de conscience de chacun nos élèves. Les missions de l'École sont donc entravées.

Par ailleurs, dans certaines écoles et sur certains campus, des individus et des minorités sont plongés dans l'insécurité en raison de l'homophobie, de l'antisémitisme, du sexisme et du racisme qui s'y expriment, ou plutôt qu'on laisse trop facilement s'exprimer sous le prétexte de la tolérance ou de la liberté d'expression.

Et puis, il y a une autocensure qui s'installe au sein du corps professoral. Progressivement. Elle ne dit pas son nom, car elle nous fait honte en tant qu'enseignant. Mais la réalité est crue : tantôt on s'interdit l'usage d'un mot devenu tabou, tantôt on évite une activité en classe, tantôt on adapte le programme d'une excursion, tantôt on réfléchit 10 fois avant d'ajouter un schéma anatomique, tantôt on supprime un sujet sensible de notre plan de cours... Etcetera. Pourquoi ? Parce qu'on voudrait consacrer le peu de temps en classe à autre chose que de la gestion de conflits. Et aussi, parce qu'on a peur ! Peur notamment du lynchage sur les réseaux sociaux, voire pire.

Alors bon. Auriez-vous quand même une bonne nouvelle, pour cet après-midi ? Évidemment ! Les Universalistes-Enseignement, c'est un collectif de professionnels actifs dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement. Notre objectif est double : 1) faire connaître les réalités du terrain, en brisant le silence comme aujourd'hui. Et 2) être une force de propositions.

Toutes nos recommandations sont disponibles sur le site internet, ainsi qu'en version papier dans la jolie farde que vous avez reçue à l'entrée.

Pour que les savoirs, les arts, les sciences, la discussion et l'égalité de tous en droits, continuent à apporter leurs indéniables contributions progressistes à des générations entières d'êtres humains, commençons par mieux former les membres du personnel qui sont aujourd'hui en fonction et qui le seront demain.

Des formations sur les principes fondateurs de notre État de droit, ainsi que sur les raisons d'être du principe de neutralité. Cela devrait être une priorité.

Comme l'a dit le Chanoine de Locht, cité dans l'un des témoignages, les religions ont un penchant naturel à l'intolérance.

À un moment où l'on assiste, dans le chef de minorités agissantes, au retour de diverses formes d'un religieux d'un autre âge, n'est-il pas grand temps, comme on l'a fait en politique pour l'extrême droite, de placer un *cordon sanitaire* protecteur autour de nos écoles, pour les préserver de l'entrisme des intolérants ?

N'est-il pas grand temps de *rallumer les Lumières* ? C'est la question qu'aujourd'hui nous avons osé poser.

En tout cas, ne nous laissons pas aller au désespoir. Bienvenue à toutes celles et ceux qui veulent nous apporter un peu (ou beaucoup) de leur force de travail et de réflexion. Rejoignez-nous.

Si vous avez - vous aussi - envie de nous livrer ce que vous vivez sur le terrain, contactez-nous par email. Partagez-nous votre propre témoignage pour qu'il ne se perde pas et ne reste pas sans suite.

Et venez nous rencontrer. Que vous habitiez à Bruxelles, en Wallonie ou en Flandre. Que vous soyez actif dans le réseau libre ou dans le réseau officiel.

Sachez, surtout, que vous n'êtes plus seul.